



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 21 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un du mois de mars, à neuf heures, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents :

- Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Christophe TESTAS, Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT, Alain GLADE, Michel FRANQUES, Serge SERIEYS, Pierre CALMELS, Gérard PORTES.

Mmes Nadia OULD AMER, Florence BELOU, Géraldine ROUANET-ASTRUC (suppléante de M. Jean-Luc ALIBERT), Michèle VINCENT, Marie MILESI.

- Membre de droit :

M. François-Xavier LAUCH, préfet du Tarn.

- Membres à voix consultative :

COL Jimmy GAUBERT, directeur départemental, CNE Jean-Jacques DARGET, CNE Jacques SALVADOR, ADJ Nicolas SERRES (suppléant de l'ADJ Damien GAREL), M. Christophe MOREL membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.

Participent à la séance :

M. Benoit CUBAYNES, payeur départemental.

LCL Philippe CNOQUART, sous-directeur pilotage et stratégie.

LCL Sylvain ESLAN, sous-directeur opérations.

LCL Eric VINCENT, sous-directeur ressources.

M. Matthieu MASSOL, chef du service finances et commande publique.

Mme Laëtitia CAPARROS, assistante du service assemblées et contentieux.

Absents excusés :

M. Franck DORGE, directeur de cabinet du préfet du Tarn.

MM. Jean-Luc CANTALOUBE, Lucien BIAU.

Mmes Sylvie BIBAL-DIOGO, Eva GERAUD.

COL Eric VIAL, directeur départemental adjoint.

CDT Jean-Paul ESCANDE, président de l'union départementale.

MED-LCL Simon FAJON, médecin-chef par intérim.

LTN Yannick FERRIE.

Secrétaire : Colonel Jimmy GAUBERT.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 14 / pouvoirs : 0/ votants : 14.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 8 / présents : 5.

Date de la convocation : 03 mars 2023.

RAPPORT N°025/CA-03/2023

OBJET : Budget primitif

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou – CS 92040 - 81012 ALBI CEDEX 09

Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98

Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr

SAPEURS-POMPIERS DU TARN

Engagement - Cohésion - Efficacité

Conformément au projet de budget primitif 2022 adressé aux membres du CASDIS et présenté en séance,

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité,

- d'approuver :
 - le budget primitif 2023 en équilibre sur la section d'investissement et de fonctionnement ;
 - l'état des provisions constituées ;
 - l'état des subventions à verser en 2023 ;
 - l'état des autorisations de programme et crédits de paiement ;
 - l'état du personnel au 01/01/2023 ;

- d'autoriser le président à procéder à des virements de crédits entre chapitres, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section et signer tout document s'y rapportant.

Document signé électroniquement par
le président du conseil d'administration,

Michel BENOIT

Délais et voies de recours :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.

Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP [7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7](mailto:7007-31068@tribunal-administratif-toulouse.fr)) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou – CS 92040 - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SDIS DU TARN : SDIS81 (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28810001900018

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DU TARN

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	34
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	35
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	37
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	40
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	44

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	46
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	55

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	59
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	61
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	63
B3.1 - Etat des provisions constituées	64
B3.2 - Etalement des provisions	65
B4 - Etat des charges transférées	66
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	67
B6 - Prêts	68
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	69
B9 - Etat du personnel	70
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	71
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	72
B11.2 - Liste des établissements publics créés	73
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	74
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	75
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	76
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	81

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	38 521 128,30	38 855 474,43	6 894 908,05	A1 7 229 254,18
Investissement	6 932 194,14	6 552 957,08	(3) 2 568 595,05	A2 2 189 357,99
Fonctionnement	31 588 934,16	32 302 517,35	(4) 4 326 313,00	A3 5 039 896,19

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 823 062,54	III + IV 0,00	B1	-823 062,54
Investissement	I 823 062,54	III 0,00	B2	-823 062,54
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	6 406 191,64
Investissement	A2 + B2	1 366 295,45
Fonctionnement	A3 + B3	5 039 896,19

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 823 062,54
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	80 784,25
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	600 305,67
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	141 972,62
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	11 104 843,64	9 738 548,19
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	823 062,54	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 189 357,99
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		11 927 906,18	11 927 906,18
		+	+
		+	+
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	38 715 723,19	33 675 827,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 039 896,19
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		38 715 723,19	38 715 723,19
TOTAL DU BUDGET (4)		50 643 629,37	50 643 629,37

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP26	CONSTRUCTION CSP CASTRES	202302	8 200 000,00
AP23	PLAN VEHICULES 2018-2021	111	0,00
AP24	PLAN VEHICULES 2022-2026	112	0,00
AP25	RENOVATION BATIMENTAIRE 2023-2027	202301	500 000,00
TOTAL			8 700 000,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			8 700 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	494 360,00	80 784,25	300 010,00	300 010,00	380 794,25
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 912 943,00	600 305,67	3 166 595,83	3 166 595,83	3 766 901,50
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 208 000,00	141 972,62	5 118 169,81	5 118 169,81	5 260 142,43
Total des dépenses d'équipement		4 615 303,00	823 062,54	8 584 775,64	8 584 775,64	9 407 838,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 160 369,80	0,00	1 175 068,00	1 175 068,00	1 175 068,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 160 369,80	0,00	1 175 068,00	1 175 068,00	1 175 068,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 775 672,80	823 062,54	9 759 843,64	9 759 843,64	10 582 906,18

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	869 683,76		945 000,00	945 000,00	945 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 000 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 869 683,76		1 345 000,00	1 345 000,00	1 345 000,00

TOTAL	7 645 356,56	823 062,54	11 104 843,64	11 104 843,64	11 927 906,18
--------------	---------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 927 906,18
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	616 262,00	0,00	917 262,00	917 262,00	917 262,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 616 262,00	0,00	2 017 262,00	2 017 262,00	2 017 262,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	690 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	628 950,38	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-62 358,97	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		1 271 591,41	0,00	715 000,00	715 000,00	715 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 887 853,41	0,00	2 732 262,00	2 732 262,00	2 732 262,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	759 531,80		2 736 286,19	2 736 286,19	2 736 286,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 626 921,73		3 870 000,00	3 870 000,00	3 870 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 000 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 386 453,53		7 006 286,19	7 006 286,19	7 006 286,19

TOTAL	8 274 306,94	0,00	9 738 548,19	9 738 548,19	9 738 548,19
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 189 357,99
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 927 906,18
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	5 661 286,19
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 081-288100019-20230321-2023_025_CA-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 409 560,00	0,00	5 942 625,00	5 942 625,00	5 942 625,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	23 420 000,00	0,00	25 400 000,00	25 400 000,00	25 400 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	131 520,00	0,00	166 480,00	166 480,00	166 480,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		28 961 080,00	0,00	31 509 105,00	31 509 105,00	31 509 105,00
66	Charges financières	637 193,46	0,00	585 332,00	585 332,00	585 332,00
67	Charges spécifiques (3)	52 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		29 650 273,46	0,00	32 109 437,00	32 109 437,00	32 109 437,00
+						
023	Virement à la section d'investissement (4)	759 531,80		2 736 286,19	2 736 286,19	2 736 286,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 626 921,73		3 870 000,00	3 870 000,00	3 870 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 386 453,53		6 606 286,19	6 606 286,19	6 606 286,19
TOTAL		34 036 726,99	0,00	38 715 723,19	38 715 723,19	38 715 723,19
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						38 715 723,19

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	367 800,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	800 000,00	0,00	1 230 000,00	1 230 000,00	1 230 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	28 359 752,91	0,00	31 150 827,00	31 150 827,00	31 150 827,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	35 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes de gestion courante		29 562 552,91	0,00	32 730 827,00	32 730 827,00	32 730 827,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	77 358,97	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	200 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		29 839 911,88	0,00	32 730 827,00	32 730 827,00	32 730 827,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	869 683,76		945 000,00	945 000,00	945 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		869 683,76		945 000,00	945 000,00	945 000,00

TOTAL	30 709 595,64	0,00	33 675 827,00	33 675 827,00	33 675 827,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 039 896,19
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 715 723,19
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 661 286,19
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	10 000,00	10 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 175 068,00	0,00	1 175 068,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 108 552,83		5 108 552,83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	380 794,25	0,00	380 794,25
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 379 460,67	0,00	2 379 460,67
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 539 030,43	400 000,00	1 939 030,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		935 000,00	935 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 582 906,18	1 345 000,00	11 927 906,18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 927 906,18
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	5 942 625,00		5 942 625,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	25 400 000,00		25 400 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	166 480,00	0,00	166 480,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	585 332,00	0,00	585 332,00
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	3 870 000,00	3 870 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 736 286,19	2 736 286,19
Dépenses de fonctionnement – Total		32 109 437,00	6 606 286,19	38 715 723,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 715 723,19
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).



(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	700 000,00	0,00	700 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	917 262,00	0,00	917 262,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	400 000,00	400 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 867 000,00	3 867 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		3 000,00	3 000,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 736 286,19	2 736 286,19
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00		15 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 732 262,00	7 006 286,19	9 738 548,19
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				2 189 357,99
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				11 927 906,18

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	330 000,00		330 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 230 000,00		1 230 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	31 150 827,00		31 150 827,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	20 000,00	0,00	20 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	945 000,00	945 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		32 730 827,00	945 000,00	33 675 827,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				5 039 896,19
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				38 715 723,19

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 645 356,56	823 062,54	8 700 000,00	11 104 843,64	11 104 843,64	5 108 552,83	5 996 290,81	11 927 906,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	494 360,00	80 784,25	0,00	300 010,00	300 010,00	0,00	300 010,00	380 794,25
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 802 943,00	600 305,67	0,00	1 779 155,00	1 779 155,00	0,00	1 779 155,00	2 379 460,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	218 000,00	141 972,62	0,00	1 397 057,81	1 397 057,81	0,00	1 397 057,81	1 539 030,43
	Total des opérations d'équipement (3)	2 100 000,00	0,00	8 700 000,00	5 108 552,83	5 108 552,83	5 108 552,83	0,00	5 108 552,83
Total des dépenses d'équipement		4 615 303,00	823 062,54	8 700 000,00	8 584 775,64	8 584 775,64	5 108 552,83	3 476 222,81	9 407 838,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 160 369,80	0,00		1 175 068,00	1 175 068,00		1 175 068,00	1 175 068,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 160 369,80	0,00	0,00	1 175 068,00	1 175 068,00	0,00	1 175 068,00	1 175 068,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 775 672,80	823 062,54	8 700 000,00	9 759 843,64	9 759 843,64	5 108 552,83	4 651 290,81	10 582 906,18
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	869 683,76			945 000,00	945 000,00		945 000,00	945 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 000 000,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 869 683,76			1 345 000,00	1 345 000,00		1 345 000,00	1 345 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

11 927 906,18

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 081-288100019-20230321-2023_025_CA-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		7 645 356,56	0,00	9 738 548,19	9 738 548,19	9 738 548,19
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	616 262,00	0,00	917 262,00	917 262,00	917 262,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 616 262,00	0,00	2 017 262,00	2 017 262,00	2 017 262,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	690 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-62 358,97	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		642 641,03	0,00	715 000,00	715 000,00	715 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 258 903,03	0,00	2 732 262,00	2 732 262,00	2 732 262,00
021	Virement de la section de fonctionnement	759 531,80		2 736 286,19	2 736 286,19	2 736 286,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 626 921,73		3 870 000,00	3 870 000,00	3 870 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	1 000 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes d'ordre		5 386 453,53		7 006 286,19	7 006 286,19	7 006 286,19

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

2 189 357,99

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

11 927 906,18

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 081-288100019-20230321-2023_025_CA-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 645 356,56	823 062,54	8 700 000,00	11 104 843,64	11 104 843,64	5 108 552,83	5 996 290,81	11 927 906,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	494 360,00	80 784,25	0,00	300 010,00	300 010,00	0,00	300 010,00	380 794,25
2031	Frais d'études	414 000,00	7 000,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	57 000,00
2033	Frais d'insertion	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
2051	Concessions, droits similaires	72 360,00	73 784,25		242 010,00	242 010,00	0,00	242 010,00	315 794,25
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 802 943,00	600 305,67	0,00	1 779 155,00	1 779 155,00	0,00	1 779 155,00	2 379 460,67
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21315	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	268 000,00	32 540,61		0,00	0,00	0,00	0,00	32 540,61
21538	Autres réseaux	69 800,00	60 120,56		94 000,00	94 000,00	0,00	94 000,00	154 120,56
21561	Matériel roulant	60 000,00	8 092,80		0,00	0,00	0,00	0,00	8 092,80
21568	Autre matériel, outillage incendie	987 118,00	205 549,03		1 034 270,00	1 034 270,00	0,00	1 034 270,00	1 239 819,03
21578	Autre matériel technique	52 925,00	26 886,10		61 600,00	61 600,00	0,00	61 600,00	88 486,10
217315	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00		57 900,00	57 900,00	0,00	57 900,00	57 900,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	141 683,00		188 000,00	188 000,00	0,00	188 000,00	329 683,00
21838	Autre matériel informatique	270 600,00	94 714,00		124 590,00	124 590,00	0,00	124 590,00	219 304,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	50 000,00	18 351,70		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	33 351,70
2188	Autres immobilisations corporelles	44 500,00	12 367,87		53 795,00	53 795,00	0,00	53 795,00	66 162,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	218 000,00	141 972,62	0,00	1 397 057,81	1 397 057,81	0,00	1 397 057,81	1 539 030,43
2313	Constructions	18 000,00	2 268,61		1 377 057,81	1 377 057,81	0,00	1 377 057,81	1 379 326,42
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	200 000,00	124 704,01		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	144 704,01
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	15 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 100 000,00	0,00	8 700 000,00	5 108 552,83	5 108 552,83	5 108 552,83	0,00	5 108 552,83
Total des dépenses d'équipement		4 615 303,00	823 062,54	8 700 000,00	8 584 775,64	8 584 775,64	5 108 552,83	3 476 222,81	9 407 838,18

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Publié le	Crédits gérés (RAR N-1 + Vote) hors AP	TOTAL (Vote)
			I			II		ID : 081-288100019-20230321-2023_025_CA-DE		III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 160 369,80	0,00		1 175 068,00	1 175 068,00			1 175 068,00	1 175 068,00
1641	Emprunts en euros	1 145 369,80	0,00		1 175 068,00	1 175 068,00			1 175 068,00	1 175 068,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
Total des dépenses financières		1 160 369,80	0,00	0,00	1 175 068,00	1 175 068,00	0,00		1 175 068,00	1 175 068,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 775 672,80	823 062,54	8 700 000,00	9 759 843,64	9 759 843,64	5 108 552,83		4 651 290,81	10 582 906,18
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	869 683,76			945 000,00	945 000,00			945 000,00	945 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	869 683,76			945 000,00	945 000,00			945 000,00	945 000,00
139148	Subv. transf. Autres communes	8 000,00			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	52 333,76			0,00	0,00			0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	809 350,00			935 000,00	935 000,00			935 000,00	935 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000 000,00			400 000,00	400 000,00			400 000,00	400 000,00
2313	Constructions	1 000 000,00			400 000,00	400 000,00			400 000,00	400 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 869 683,76			1 345 000,00	1 345 000,00			1 345 000,00	1 345 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 081-288100019-20230321-2023_025_CA-DE

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'ÉQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
110	2EME SDSI	AP22	1 133 258,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
111	PLAN VEHICULES 2018-2021	AP23	5 881 243,55	0,00	31 731,83	31 731,83	31 731,83	0,00
112	PLAN VEHICULES 2022-2026	AP24	360 492,86	0,00	4 206 821,00	4 206 821,00	4 206 821,00	0,00
202301	RENOVATION BATIMENTAIRE 2023-2027	AP25	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00	0,00
202302	Construction CSP CASTRES	AP26	0,00	0,00	760 000,00	760 000,00	760 000,00	0,00
TOTAL			7 374 995,03	0,00	5 108 552,83	5 108 552,83	5 108 552,83	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : 2EME SDSI
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP22

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 153 495,37	1 133 258,62	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 153 495,37	537 873,93	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions, droits similaires	1 153 495,37	537 873,93	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	595 384,69	0,00	0,00	0,00	
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	138 247,11	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	0,00	167 464,29	0,00	0,00	0,00	
21838	Autre matériel informatique	0,00	289 673,29	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : PLAN VEHICULES 2018-2021
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP23

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 000 000,00	5 881 243,55	a 0,00	31 731,83	b 31 731,83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	656 507,53	0,00	31 731,83	31 731,83
21828	Autres matériels de transport	0,00	656 507,53	0,00	31 731,83	31 731,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 000 000,00	5 224 736,02	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	6 000 000,00	5 224 736,02	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-31 731,83**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : PLAN VEHUCLES 2022-2026
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP24

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		10 500 000,00	360 492,86	a	4 206 821,00	b	4 206 821,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 942,24	0,00	1 355 709,00	1 355 709,00	
21828	Autres matériels de transport	0,00	6 942,24	0,00	1 355 709,00	1 355 709,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 500 000,00	353 550,62	0,00	2 851 112,00	2 851 112,00	
2315	Install., matériel et outill. technique	10 500 000,00	353 550,62	0,00	2 851 112,00	2 851 112,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-4 206 821,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202301
LIBELLE : RENOVATION BATIMENTAIRE 2023-2027
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP25

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		500 000,00	0,00	a	110 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	500 000,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
2313	Constructions	500 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-110 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202302****LIBELLE : Construction CSP CASTRES****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP26****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		8 200 000,00	0,00	a 0,00	760 000,00	b 760 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 200 000,00	0,00	0,00	760 000,00	760 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	8 200 000,00	0,00	0,00	760 000,00	760 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-760 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 645 356,56	0,00	9 738 548,19	9 738 548,19	9 738 548,19
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	616 262,00	0,00	917 262,00	917 262,00	917 262,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	616 262,00	0,00	917 262,00	917 262,00	917 262,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 000 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 616 262,00	0,00	2 017 262,00	2 017 262,00	2 017 262,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	690 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
10222	FCTVA	690 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-62 358,97	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		642 641,03	0,00	715 000,00	715 000,00	715 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 258 903,03	0,00	2 732 262,00	2 732 262,00	2 732 262,00
021	Virement de la section de fonctionnement	759 531,80		2 736 286,19	2 736 286,19	2 736 286,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 626 921,73		3 870 000,00	3 870 000,00	3 870 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	65 491,38		0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	64 201,35		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	1 200,00		1 300,00	1 300,00	1 300,00
28033	Frais d'insertion	2 212,00		1 800,00	1 800,00	1 800,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	83 900,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 046,00		1 100,00	1 100,00	1 100,00
281311	Bâtiments administratifs	242 206,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00
281315	Centres d'incendie et de secours	537 738,00		810 700,00	810 700,00	810 700,00
281318	Autres bâtiments publics	29 407,00		14 500,00	14 500,00	14 500,00
281351	Bâtiments publics	2 493,00		2 600,00	2 600,00	2 600,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	128 120,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Assemblée
			I		II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) ID : 081-288100019-20230321-2023_025_CA-DE	
						III = I + II	
281532	Réseaux d'assainissement	54 336,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00	
281538	Autres réseaux	26 251,00		0,00	0,00	0,00	
281561	Matériel roulant	1 022 814,00		1 440 000,00	1 440 000,00	1 440 000,00	
281568	Autre matériel, outillage incendie	902 387,00		650 000,00	650 000,00	650 000,00	
281578	Autre matériel technique	48 702,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00	
2817315	Centres d'incendie et de secours	680,00		128 000,00	128 000,00	128 000,00	
281735	Installations générales (m. à dispo)	104 067,00		117 000,00	117 000,00	117 000,00	
281828	Autres matériels de transport	143 504,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00	
281838	Autre matériel informatique	101 963,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 973,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00	
28188	Autres immo. corporelles	28 904,00		34 000,00	34 000,00	34 000,00	
4818	Charges à étaler	9 326,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	1 000 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00	
238	Avances commandes immo corporelles	1 000 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00	
Total des recettes d'ordre		5 386 453,53		7 006 286,19	7 006 286,19	7 006 286,19	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		34 036 726,99	0,00	0,00	38 715 723,19	38 715 723,19	0,00	38 715 723,19	38 715 723,19
011	Charges à caractère général (3)	5 409 560,00	0,00	0,00	5 942 625,00	5 942 625,00	0,00	5 942 625,00	5 942 625,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	23 420 000,00	0,00		25 400 000,00	25 400 000,00		25 400 000,00	25 400 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	131 520,00	0,00	0,00	166 480,00	166 480,00	0,00	166 480,00	166 480,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		28 961 080,00	0,00	0,00	31 509 105,00	31 509 105,00	0,00	31 509 105,00	31 509 105,00
66	Charges financières	637 193,46	0,00		585 332,00	585 332,00		585 332,00	585 332,00
67	Charges spécifiques (3)	52 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		689 193,46	0,00	0,00	600 332,00	600 332,00		600 332,00	600 332,00
Total des dépenses réelles		29 650 273,46	0,00	0,00	32 109 437,00	32 109 437,00	0,00	32 109 437,00	32 109 437,00
023	Virement à la section d'investissement	759 531,80			2 736 286,19	2 736 286,19		2 736 286,19	2 736 286,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 626 921,73			3 870 000,00	3 870 000,00		3 870 000,00	3 870 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 386 453,53			6 606 286,19	6 606 286,19		6 606 286,19	6 606 286,19
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									38 715 723,19

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 081-288100019-20230321-2023_025_CA-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		30 709 595,64	0,00	33 675 827,00	33 675 827,00	33 675 827,00
013	Atténuations de charges (2)	367 800,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	800 000,00	0,00	1 230 000,00	1 230 000,00	1 230 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	28 359 752,91	0,00	31 150 827,00	31 150 827,00	31 150 827,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	35 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes de gestion des services		29 562 552,91	0,00	32 730 827,00	32 730 827,00	32 730 827,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	77 358,97	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	200 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		277 358,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		29 839 911,88	0,00	32 730 827,00	32 730 827,00	32 730 827,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	869 683,76		945 000,00	945 000,00	945 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		869 683,76		945 000,00	945 000,00	945 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**5 039 896,19****Total des recettes de fonctionnement cumulées****38 715 723,19**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		34 036 726,99	0,00	0,00	38 715 723,19	38 715 723,19	0,00	38 715 723,19	38 715 723,19
011	Charges à caractère général (4)	5 409 560,00	0,00	0,00	5 942 625,00	5 942 625,00	0,00	5 942 625,00	5 942 625,00
60222	Produits d'entretien	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60224	Fournitures administratives	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6032	Variat. stocks autres approvisionnements	60 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
60611	Eau et assainissement	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60612	Energie - Electricité	1 120 000,00	0,00		1 350 000,00	1 350 000,00	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	1 900,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
60621	Combustibles	12 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	825 000,00	0,00		900 000,00	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00
60623	Alimentation	32 420,00	0,00		32 200,00	32 200,00	0,00	32 200,00	32 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	65 000,00	0,00		87 500,00	87 500,00	0,00	87 500,00	87 500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	334 860,00	0,00		395 919,00	395 919,00	0,00	395 919,00	395 919,00
60636	Habillement et vêtements de travail	65 500,00	0,00		71 500,00	71 500,00	0,00	71 500,00	71 500,00
6064	Fournitures administratives	100,00	0,00		30 100,00	30 100,00	0,00	30 100,00	30 100,00
60661	Médicaments	20 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60662	Vaccins et sérums	7 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	70 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6068	Autres matières et fournitures	32 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
611	Contrats de prestations de services	222 130,00	0,00		141 900,00	141 900,00	0,00	141 900,00	141 900,00
6132	Locations immobilières	6 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61351	Matériel roulant	8 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61358	Autres	32 100,00	0,00		34 800,00	34 800,00	0,00	34 800,00	34 800,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	12 400,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	149 000,00	0,00		202 500,00	202 500,00	0,00	202 500,00	202 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	210 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	64 000,00	0,00		101 200,00	101 200,00	0,00	101 200,00	101 200,00
6156	Maintenance	664 800,00	0,00		667 506,00	667 506,00	0,00	667 506,00	667 506,00
6161	Multirisques	45 500,00	0,00		51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
6168	Autres primes d'assurance	151 000,00	0,00		176 000,00	176 000,00	0,00	176 000,00	176 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Publié le Pour		Vote) III = I + II
								Crédits gérés hors AE	Crédits gérés hors AE	
6182	Documentation générale et technique	24 600,00	0,00		24 140,00	24 140,00	0,00	24 140,00	24 140,00	24 140,00
6184	Versements à des organismes de formation	220 300,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	10 850,00	0,00		11 335,00	11 335,00	0,00	11 335,00	11 335,00	11 335,00
62268	Autres honoraires, conseils	24 000,00	0,00		29 800,00	29 800,00	0,00	29 800,00	29 800,00	29 800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6228	Divers	3 900,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00	8 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	31 500,00	0,00		33 500,00	33 500,00	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
6233	Foires et expositions	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6234	Réceptions	1 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	16 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6238	Divers	3 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6241	Transports de biens	2 900,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	214 850,00	0,00		298 275,00	298 275,00	0,00	298 275,00	298 275,00	298 275,00
6255	Frais de déménagement	10 800,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6261	Frais d'affranchissement	16 400,00	0,00		16 400,00	16 400,00	0,00	16 400,00	16 400,00	16 400,00
6262	Frais de télécommunications	276 650,00	0,00		272 650,00	272 650,00	0,00	272 650,00	272 650,00	272 650,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	0,00		8 600,00	8 600,00	0,00	8 600,00	8 600,00	8 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	109 000,00	0,00		69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	48 600,00	0,00		83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	23 420 000,00	0,00		25 400 000,00	25 400 000,00		25 400 000,00	25 400 000,00	25 400 000,00
6331	Versement mobilité	45 885,00	0,00		49 485,00	49 485,00		49 485,00	49 485,00	49 485,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	42 827,00	0,00		45 510,00	45 510,00		45 510,00	45 510,00	45 510,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	138 595,00	0,00		150 870,00	150 870,00		150 870,00	150 870,00	150 870,00
64111	Rémunération principale titulaires	8 090 700,00	0,00		8 852 550,00	8 852 550,00		8 852 550,00	8 852 550,00	8 852 550,00
64112	SFT, indemnité de résidence	131 745,00	0,00		156 420,00	156 420,00		156 420,00	156 420,00	156 420,00
64113	NBI	92 655,00	0,00		94 830,00	94 830,00		94 830,00	94 830,00	94 830,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	5 244 200,00	0,00		5 708 050,00	5 708 050,00		5 708 050,00	5 708 050,00	5 708 050,00
64131	Rémunérations	402 970,00	0,00		162 000,00	162 000,00		162 000,00	162 000,00	162 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
6414	Personnel rémunéré à la vacation	3 740 761,00	0,00		4 334 771,00	4 334 771,00		4 334 771,00	4 334 771,00
64168	Autres emplois aidés	1 730,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		30 480,00	30 480,00		30 480,00	30 480,00
64171	Apprentis - rémunérations	26 320,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 366 860,00	0,00		1 442 720,00	1 442 720,00		1 442 720,00	1 442 720,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 166 785,00	0,00		3 396 750,00	3 396 750,00		3 396 750,00	3 396 750,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	23 247,00	0,00		11 564,00	11 564,00		11 564,00	11 564,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	126 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	50 000,00	0,00		112 000,00	112 000,00		112 000,00	112 000,00
646	Allocation de vétérance	270 000,00	0,00		270 000,00	270 000,00		270 000,00	270 000,00
64732	Alloc. chômage versées aux ASSEDIC	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	41 000,00	0,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	128 220,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6488	Autres	286 500,00	0,00		291 000,00	291 000,00		291 000,00	291 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	131 520,00	0,00	0,00	166 480,00	166 480,00	0,00	166 480,00	166 480,00
65311	Indemnités de fonction	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	80 200,00	0,00		80 200,00	80 200,00	0,00	80 200,00	80 200,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	15 000,00	0,00		49 960,00	49 960,00	0,00	49 960,00	49 960,00
65888	Autres	120,00	0,00		120,00	120,00	0,00	120,00	120,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		28 961 080,00	0,00	0,00	31 509 105,00	31 509 105,00	0,00	31 509 105,00	31 509 105,00
66	Charges financières	637 193,46	0,00		585 332,00	585 332,00		585 332,00	585 332,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	610 028,87	0,00		580 332,00	580 332,00		580 332,00	580 332,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	17 164,59	0,00		-6 000,00	-6 000,00		-6 000,00	-6 000,00
6616	Intérêts bancaires, opér. financement	10 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
67	Charges spécifiques (4)	52 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	52 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		689 193,46	0,00	0,00	600 332,00	600 332,00		600 332,00	600 332,00
Total des dépenses réelles		29 650 273,46	0,00	0,00	32 109 437,00	32 109 437,00	0,00	32 109 437,00	32 109 437,00
023	Virement à la section d'investissement	759 531,80			2 736 286,19	2 736 286,19		2 736 286,19	2 736 286,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 626 921,73			3 870 000,00	3 870 000,00		3 870 000,00	3 870 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	64 201,35			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	65 491,38			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	3 487 903,00			3 867 000,00	3 867 000,00		3 867 000,00	3 867 000,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	9 326,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 386 453,53			6 606 286,19	6 606 286,19		6 606 286,19	6 606 286,19

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	342 366,55
Montant des ICNE de l'exercice N-1	348 366,55
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		30 709 595,64	0,00	33 675 827,00	33 675 827,00	33 675 827,00
013	Atténuations de charges (3)	367 800,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
6032	Variat. stocks autres approvisionnements	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	300 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	800 000,00	0,00	1 230 000,00	1 230 000,00	1 230 000,00
70685	Inter. soumi. factur.(art L1424-42 CGCT)	800 000,00	0,00	1 230 000,00	1 230 000,00	1 230 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	28 359 752,91	0,00	31 150 827,00	31 150 827,00	31 150 827,00
744	FCTVA	17 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7473	Participation départements	15 284 000,00	0,00	17 000 000,00	17 000 000,00	17 000 000,00
74748	Participation autres communes	924 406,75	0,00	986 720,00	986 720,00	986 720,00
74758	Participation autres groupements	12 134 346,16	0,00	13 144 107,00	13 144 107,00	13 144 107,00
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	35 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
752	Revenus des immeubles	9 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
75888	Autres	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		29 562 552,91	0,00	32 730 827,00	32 730 827,00	32 730 827,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	77 358,97	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	77 358,97	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	200 000,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	200 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		29 839 911,88	0,00	32 730 827,00	32 730 827,00	32 730 827,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	869 683,76		945 000,00	945 000,00	945 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté en assemblée	
					II	III = I + II
7761	Différences sur réalisations (négatives)	52 333,76		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	809 350,00		935 000,00	935 000,00	935 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	8 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		869 683,76		945 000,00	945 000,00	945 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					29 126 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					29 126 000,00									
(GLOBALISE2018)	SOCIETE GENERALE	26/12/2018	07/01/2019	07/01/2020	2 900 000,00	F	FIXE	1,380	1,380		A	P	N	A-1
040062 (4)	BANQUE DE FINANCEMENT DE TRESORERIE	16/04/2004	19/04/2004	15/09/2004	1 000 000,00	F	FIXE	4,310	3,832		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-ALBA1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	40 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-ALBA2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	20/06/2008	20/06/2009	199 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-ALBA3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	20/11/2008	20/11/2009	416 450,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-ALBA4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	357 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-ALB11)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/03/2008	15/03/2009	770 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-ALB12)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	160 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-ALB13)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	1 130 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-ALB14)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	26/06/2008	26/06/2009	700 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-ALB15)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	04/07/2008	04/07/2009	430 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-ALB16)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	90 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-ALB17)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	01/12/2009	15/08/2010	299 000,00	F	FIXE	4,050	4,052		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-CELL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	20/11/2008	20/11/2009	325 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-CORD1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	135 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-CORD2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	01/12/2009	15/07/2010	81 000,00	F	FIXE	4,050	4,052		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-CORD3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	01/12/2009	15/10/2010	300 000,00	F	FIXE	4,050	4,051		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-CORD4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	11/07/2011	15/02/2012	600 000,00	F	FIXE	3,730	3,730		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-EM1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	20/02/2008	20/02/2009	852 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-EM2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	11/07/2011	15/02/2012	450 000,00	F	FIXE	3,730	3,730		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-EM3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	24/11/2011	15/08/2012	500 000,00	F	FIXE	2,900	2,901		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-EM4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	16/01/2012	16/01/2013	1 000 000,00	F	FIXE	2,540	2,540		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-EM5)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	01/06/2012	01/06/2013	2 154 550,00	F	FIXE	2,160	2,160		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-GAIL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	130 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-GAIL2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	22/09/2008	22/09/2009	780 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-GAIL3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	25/05/2009	25/05/2010	500 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1
2007001 (2007001-GAIL4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	03/06/2009	03/06/2010	607 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
2007001 (2007001-GAIL5)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	31/03/2010	15/01/2011	1 243 000,00	F	FIXE	3,690	3,690		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-LABA1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	125 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-LABA2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/07/2010	15/01/2011	250 000,00	F	FIXE	3,230	3,230		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-LABA3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/07/2010	15/07/2011	250 000,00	F	FIXE	3,230	3,230		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-LABR1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/07/2010	15/07/2011	175 000,00	F	FIXE	3,230	3,230		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-LACA1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	10 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-LACA2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	365 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-LACA3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/07/2010	15/05/2011	1 190 000,00	F	FIXE	3,230	3,231		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-LAV1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	34 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-LISL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	40 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-LISL2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	213 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-LISL3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	20/06/2008	20/06/2009	320 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-LISL4)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	254 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-LISL5)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	01/12/2009	15/07/2010	101 000,00	F	FIXE	4,050	4,052		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-PUYL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	50 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-PUYL2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	12/12/2008	12/12/2009	331 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-PUYL3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/07/2010	15/07/2011	561 000,00	F	FIXE	3,230	3,230		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-REAL1)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/03/2008	15/03/2009	340 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-REAL2)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	21/04/2008	21/04/2009	490 000,00	F	FIXE	4,050	4,050		A	P	N	A-1	
2007001 (2007001-REAL3)	CAISSE D EPARGNE	08/01/2007	15/07/2010	15/01/2011	652 000,00	F	FIXE	3,230	3,230		A	P	N	A-1	
CARMAUX 1ERE TRANCHE (2017-CAR)	CREDIT MUTUEL	11/01/2017	31/01/2017	31/01/2018	300 000,00	F	FIXE	0,700	0,700		A	P	N	A-1	
MAZAMET CONSTRUCTION 2019 (201)	LA BANQUE POSTALE	23/01/2020	05/02/2020	01/03/2021	3 310 000,00	F	FIXE	0,750	0,750		A	P	N	A-1	
MON505302EUR (2015-GRAULHET)	LA BANQUE POSTALE	30/10/2015	16/11/2015	01/12/2016	1 616 000,00	F	FIXE	2,150	2,150		A	P	N	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					29 126 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

BT.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		20 594 158,81					1 175 067,14	580 331,37	0,00	330 152,19
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		20 594 158,81					1 175 067,14	580 331,37	0,00	330 152,19
(GLOBALISE2018)	N	0,00	A-1	2 366 706,64	11,02	F	FIXE	1,380	182 723,48	32 634,25	0,00	29 619,66
040062 (4)	N	0,00	A-1	72 259,36	0,71	F	FIXE	4,310	72 259,36	3 157,63	0,00	0,00
2007001 (2007001-ALBA1)	N	0,00	A-1	27 018,26	15,31	F	FIXE	4,050	1 233,03	1 094,24	0,00	727,59
2007001 (2007001-ALBA2)	N	0,00	A-1	134 415,77	15,47	F	FIXE	4,050	6 134,32	5 443,84	0,00	2 768,04
2007001 (2007001-ALBA3)	N	0,00	A-1	281 293,80	15,89	F	FIXE	4,050	12 837,37	11 392,40	0,00	1 247,66
2007001 (2007001-ALBA4)	N	0,00	A-1	241 138,06	15,95	F	FIXE	4,050	11 004,77	9 766,09	0,00	509,31
2007001 (2007001-ALBI1)	N	0,00	A-1	520 101,56	15,21	F	FIXE	4,050	23 735,79	21 064,11	0,00	16 038,31
2007001 (2007001-ALBI2)	N	0,00	A-1	108 073,03	15,31	F	FIXE	4,050	4 932,11	4 376,96	0,00	2 910,35
2007001 (2007001-ALBI3)	N	0,00	A-1	763 265,86	15,31	F	FIXE	4,050	34 833,04	30 912,27	0,00	20 554,34
2007001 (2007001-ALBI4)	N	0,00	A-1	472 819,55	15,49	F	FIXE	4,050	21 577,99	19 149,19	0,00	9 437,23
2007001 (2007001-ALBI5)	N	0,00	A-1	290 446,29	15,51	F	FIXE	4,050	13 255,05	11 763,07	0,00	5 551,78
2007001 (2007001-ALBI6)	N	0,00	A-1	60 791,11	15,95	F	FIXE	4,050	2 774,31	2 462,04	0,00	128,40
2007001 (2007001-ALBI7)	N	0,00	A-1	208 403,45	16,62	F	FIXE	4,050	8 756,61	8 440,34	0,00	3 070,80
2007001 (2007001-CELL1)	N	0,00	A-1	219 523,35	15,89	F	FIXE	4,050	10 018,35	8 890,70	0,00	973,68
2007001 (2007001-CORD1)	N	0,00	A-1	91 186,62	15,95	F	FIXE	4,050	4 161,47	3 693,06	0,00	192,60
2007001 (2007001-CORD2)	N	0,00	A-1	56 271,85	16,54	F	FIXE	4,050	2 364,41	2 279,01	0,00	1 014,08
2007001 (2007001-CORD3)	N	0,00	A-1	210 472,63	16,79	F	FIXE	4,050	8 843,56	8 524,14	0,00	1 740,29
2007001 (2007001-CORD4)	N	0,00	A-1	444 608,22	18,12	F	FIXE	3,730	16 496,17	16 583,89	0,00	13 999,85
2007001 (2007001-EM1)	N	0,00	A-1	575 488,97	15,14	F	FIXE	4,050	26 263,50	23 307,30	0,00	19 196,56
2007001 (2007001-EM2)	N	0,00	A-1	333 456,24	18,12	F	FIXE	3,730	12 372,12	12 437,92	0,00	10 499,89
2007001 (2007001-EM3)	N	0,00	A-1	361 080,91	18,62	F	FIXE	2,900	14 514,48	10 471,35	0,00	3 816,97
2007001 (2007001-EM4)	N	0,00	A-1	745 969,96	19,04	F	FIXE	2,540	29 085,18	18 947,64	0,00	17 460,56
2007001 (2007001-EM5)	N	0,00	A-1	1 583 281,35	19,42	F	FIXE	2,160	64 130,92	34 198,88	0,00	19 186,12
2007001 (2007001-GAIL1)	N	0,00	A-1	87 809,34	15,31	F	FIXE	4,050	4 007,34	3 556,28	0,00	2 364,66
2007001 (2007001-GAIL2)	N	0,00	A-1	526 856,05	15,73	F	FIXE	4,050	24 044,05	21 337,67	0,00	5 619,54
2007001 (2007001-GAIL3)	N	0,00	A-1	352 541,12	16,40	F	FIXE	4,050	14 812,93	14 277,92	0,00	8 259,11

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Annuité				
						Type de taux (13)	Index (14)					
2007001 (2007001-GAIL4)	N	0,00	A-1	427 984,94	16,42	F	FIXE	4,050	17 982,90	17 333,39	0,00	9 618,24
2007001 (2007001-GAIL5)	N	0,00	A-1	872 479,55	16,04	F	FIXE	3,690	37 808,55	32 194,50	0,00	29 618,01
2007001 (2007001-LABA1)	N	0,00	A-1	84 432,09	15,95	F	FIXE	4,050	3 853,21	3 419,50	0,00	178,33
2007001 (2007001-LABA2)	N	0,00	A-1	177 215,02	17,04	F	FIXE	3,230	7 412,88	5 724,05	0,00	5 274,24
2007001 (2007001-LABA3)	N	0,00	A-1	177 215,02	17,54	F	FIXE	3,230	7 412,88	5 724,05	0,00	2 547,50
2007001 (2007001-LABR1)	N	0,00	A-1	124 050,52	17,54	F	FIXE	3,230	5 189,02	4 006,83	0,00	1 783,25
2007001 (2007001-LACA1)	N	0,00	A-1	6 754,56	15,31	F	FIXE	4,050	308,26	273,56	0,00	181,90
2007001 (2007001-LACA2)	N	0,00	A-1	246 541,56	15,95	F	FIXE	4,050	11 251,39	9 984,93	0,00	520,72
2007001 (2007001-LACA3)	N	0,00	A-1	843 543,57	17,37	F	FIXE	3,230	35 285,32	27 246,46	0,00	16 477,20
2007001 (2007001-LAV1)	N	0,00	A-1	22 965,46	15,95	F	FIXE	4,050	1 048,08	930,10	0,00	48,51
2007001 (2007001-LISL1)	N	0,00	A-1	27 018,26	15,31	F	FIXE	4,050	1 233,03	1 094,24	0,00	727,59
2007001 (2007001-LISL2)	N	0,00	A-1	143 872,22	15,31	F	FIXE	4,050	6 565,87	5 826,82	0,00	3 874,40
2007001 (2007001-LISL3)	N	0,00	A-1	216 146,11	15,47	F	FIXE	4,050	9 864,22	8 753,92	0,00	4 451,13
2007001 (2007001-LISL4)	N	0,00	A-1	171 565,94	15,95	F	FIXE	4,050	7 829,73	6 948,42	0,00	362,37
2007001 (2007001-LISL5)	N	0,00	A-1	70 166,21	16,54	F	FIXE	4,050	2 948,21	2 841,73	0,00	1 264,47
2007001 (2007001-PUYL1)	N	0,00	A-1	33 772,83	15,31	F	FIXE	4,050	1 541,29	1 367,80	0,00	909,49
2007001 (2007001-PUYL2)	N	0,00	A-1	223 576,12	15,95	F	FIXE	4,050	10 203,31	9 054,83	0,00	472,22
2007001 (2007001-PUYL3)	N	0,00	A-1	397 670,51	17,54	F	FIXE	3,230	16 634,51	12 844,76	0,00	5 716,58
2007001 (2007001-REAL1)	N	0,00	A-1	229 655,11	15,21	F	FIXE	4,050	10 480,75	9 301,03	0,00	7 081,85
2007001 (2007001-REAL2)	N	0,00	A-1	330 973,68	15,31	F	FIXE	4,050	15 104,59	13 404,43	0,00	8 912,95
2007001 (2007001-REAL3)	N	0,00	A-1	462 176,79	17,04	F	FIXE	3,230	19 332,80	14 928,31	0,00	13 755,22
CARMAUX 1ERE TRANCHE (2017-CAR	N	0,00	A-1	152 615,62	4,08	F	FIXE	0,700	30 098,77	1 068,31	0,00	787,13
MAZAMET CONSTRUCTION 2019 (201	N	0,00	A-1	2 889 805,26	12,17	F	FIXE	0,750	212 463,91	21 673,54	0,00	16 788,25
MON505302EUR (2015-GRAULHET)	N	0,00	A-1	1 126 682,51	12,92	F	FIXE	2,150	76 041,95	24 223,67	0,00	1 913,26
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		20 594 158,81					1 175 067,14	580 331,37	0,00	330 152,19

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	50	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	20 594 158,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		24/01/2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2128 AUTRES AMENAGEMENT DE TERRAIN	40	15/12/2022
L	2173 CONSTRUCTIONS	40	15/12/2022
L	2135 INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	40	15/12/2022
L	2131 CONSTRUCTION BATIMENT PUBLICS	40	15/12/2022
L	2138 CONSTRUCTION AUTRES BATIMENTS PUBLICS	40	15/12/2022
L	2135 INSTAL.GALE ET AMENAGEMENT	40	15/12/2022
L	2031 FRAIS ETUDES	5	15/12/2022
L	2033 FRAIS D INSERTION	5	15/12/2022
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES LOGICIEL	5	15/12/2022
L	21561 MATERIEL MOBILE D INCENDIE ET DE SECOURS	20	15/12/2022
L	21568 AUTRE MATERIEL D INCENDIE ET DE SECOURS	10	15/12/2022
L	21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	10	15/12/2022
L	2181 INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	10	15/12/2022
L	21828 MATERIEL DE TRANSPORT 10	10	15/12/2022
L	21838 MATERIEL INFORMATIQUE	5	15/12/2022
L	21848 MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	10	15/12/2022
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES 5	5	15/12/2022
L	21561 - VEHICULE LEGER MEDICALISE	10	15/12/2022
L	21561 - VSAV	12	15/12/2022
L	21561 - VIRT	15	15/12/2022
L	21561 - BATEAU - VEHICULE PLONGEUR	10	15/12/2022
L	21568 - MATERIEL NON MOBILE D INCENDIE SECOURS 7	7	15/12/2022
L	21568 MATERIEL NON MOBILE D INCENDIE SECOURS 15	15	15/12/2022
L	21568 AUTRE MATERIEL D INCENDIE 5	5	15/12/2022
L	21568 AUTRE MATERIEL D INCENDIE 10	10	15/12/2022
L	21578 AUTRE MATERIEL TECHNIQUE 5	5	15/12/2022
L	21578 AUTRE IMMOB CORPORELLE 10	10	15/12/2022
L	21828 MATERIEL DE TRANSPORT 15	15	15/12/2022
L	21848 - MATERIEL BUREAUTIQUE	10	15/12/2022
L	21535 RESEAU DE TRANSMISSION	15	15/12/2022
L	21536 RESEAU D ALERTE	15	15/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	21538 AUTRES RESEAUX	15	15/12/2022
L	1391 SUBVENTIONS TRANSFERABLES REGION	5	15/12/2022
L	1391 SUBVENTIONS TRANSFERABLES COMMUNES	5	15/12/2022
L	1391 SUBVENTIONS TRANSFERABLES AUTRES	5	15/12/2022
L	1323 SUBVENTIONS TRANSFERABLES DEPARTEMENT	5	15/12/2022

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		1 780 000,00	1 780 000,00	0,00	1 780 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		1 510 000,00	1 510 000,00	0,00	1 510 000,00
Provisions pour grosse réparation	0,00	28/03/2018	1 510 000,00	1 510 000,00	0,00	1 510 000,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		270 000,00	270 000,00	0,00	270 000,00
Risques statutaires	0,00	01/01/2010	270 000,00	270 000,00	0,00	270 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		1 780 000,00	1 780 000,00	0,00	1 780 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice	
					D	E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		1 780 000,00	1 780 000,00	0,00	1 780 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				93 267,10	88 928,54	2 161,00	2 177,56
2013	dommages ouvrage État-Major	120	30/03/2013	71 640,54	71 640,54	0,00	0,00
2015	dommages ouvrage Graulhet	120	30/03/2015	12 607,99	10 080,00	1 260,00	1 267,99
2015	dommages ouvrage Vaour	120	30/03/2015	9 018,57	7 208,00	901,00	909,57

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					80 200,00
6574	1	SUBVENTION ORDINAIRE	AMICALE DU SDIS	Association	11 000,00
6574	2	SUBVENTION ORDINAIRE	UNION DEPARTEMENTALE SP DU TARN	Association	57 000,00
6574	3	SUBVENTION FRAIS DE JUSTICE	UNION DEPARTEMENTALE SP DU TARN	Association	8 000,00
6574	4	SUBVENTION ORDINAIRE	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE JSP T	Association	1 000,00
6574	6	SUBVENTION ORDINAIRE	OEUVRE PUPILLE ORPHELINS DE SPF	Association	2 200,00
6575	5	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE NON AFFECTEE	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		38,00	0,00	38,00	35,90	2,20	38,10
Adjoint adm Principal 1ère classe	C	14,00	0,00	14,00	13,50	0,00	13,50
Adjoint adm Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	7,00	0,00	7,00	7,00	2,20	9,20
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Rédacteur principal 1ère classe	B	8,00	0,00	8,00	6,60	0,00	6,60
Rédacteur principal 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		29,00	0,00	29,00	27,80	1,00	28,80
Adjoint technique	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Maîtrise Principal	C	4,00	0,00	4,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Technicien Principal 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Technicien Principal 2nde classe	B	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES (4)	AGENTS TITULAIRES (5)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		271,00	0,00	271,00	266,60	7,00	273,60
Adjudant	C	100,00	0,00	100,00	94,00	0,00	94,00
Capitaine	A	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Caporal	C	30,00	0,00	30,00	39,80	7,00	46,80
Caporal chef	C	14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00
Commandant	A	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Lieutenant 1ère classe	B	25,00	0,00	25,00	25,00	0,00	25,00
Lieutenant 2ème classe	B	18,00	0,00	18,00	18,00	0,00	18,00
Lieutenant hors classe	B	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Lieutenant-Colonel	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Médecin 1ère classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecin classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Médecin hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien classe excep.	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien classe normale	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Sapeur 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sergent	C	55,00	0,00	55,00	53,00	0,00	53,00
cadre de santé 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
cadre supérieur de santé	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		338,00	0,00	338,00	330,30	10,20	340,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Caporal	C		368	0,00	332-13	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-23-2°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

SDIS81 - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 081-288100019-20230321-2023_025_CA-DE

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ETAT-MAJOR (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

S²LO

IV

SDIS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 185 068,00	I 1 185 068,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 175 068,00	1 175 068,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 175 068,00	1 175 068,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 000,00	10 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	10 000,00	10 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 185 068,00	823 062,54	0,00	2 008 130,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 321 286,19	III 7 321 286,19
Ressources propres externes de l'année (a)		700 000,00	700 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	700 000,00	700 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		6 621 286,19	6 621 286,19
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 300,00	1 300,00
28033	Frais d'insertion	1 800,00	1 800,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	65 000,00	65 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 100,00	1 100,00
281311	Bâtiments administratifs	260 000,00	260 000,00
281315	Centres d'incendie et de secours	810 700,00	810 700,00
281318	Autres bâtiments publics	14 500,00	14 500,00
281351	Bâtiments publics	2 600,00	2 600,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	14 000,00	14 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	14 000,00	14 000,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	1 440 000,00	1 440 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	650 000,00	650 000,00
281578	Autre matériel technique	54 000,00	54 000,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	128 000,00	128 000,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	117 000,00	117 000,00
281828	Autres matériels de transport	120 000,00	120 000,00
281838	Autre matériel informatique	110 000,00	110 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	29 000,00	29 000,00
28188	Autres immo. corporelles	34 000,00	34 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	3 000,00	3 000,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	15 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 736 286,19	2 736 286,19

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)		
Total ressources propres disponibles	7 321 286,19	0,00	2 189 357,99	0,00	9 510 644,18

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 008 130,54
Ressources propres disponibles	IV 9 510 644,18
Solde	V = IV – II (8) 7 502 513,64

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 10/03/2023

Présenté par LE DOYEN (1),

A Albi, le 21/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session réuni en session ordinaire

A Albi, le 21/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Alain GLADE / Claudie BONNET	
Bernard MIRAMOND / Michel BONNET	
Christophe TESTAS / Paul SALVADOR	
Eva GERAUD / Isabelle ESPINOSA	
Florence BELOU / Mary-Line LHERM	
Gérard PORTES / Brigitte PARAYRE	
Jean-Luc ALIBERT / Géraldine ROUANET-ASTRUC	
Jean-Luc CANTALOUBE / Jean-Charles BALARDY	
Jean-Michel BOUAT / Philippe GRANIER	
Lucien BIAU	
Marie MILESI	
Michel BENOIT / Laurent VANDENDRIESSCHE	
Michel FRANQUES / Daniel VIDAL	
Michèle VINCENT / François BONO	
Nadia OULD AMER / Monique CORBIERE-FAUVEL	
Pierre CALMELS / Jean-François CLAMOUR	
Serge SERIEYS / Régine MASSOUTIE-GIRARDET	
Sylvie BIBAL-DIOGO / Gilles TURLAN	

Certifié exécutoire par LE DOYEN (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le



(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.